

Je ne vous détaillerai point, Monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvénients et aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens; elles sont les mêmes que pour ceux des lettrés; mais cela n'empêche pas qu'il ne se trouve à la Chine au moins autant de capitaines inhabiles que d'ignorants mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux examinateurs qui prostituent leurs. D'abord le nombre des coupables seroit trop grand, et bientôt l'empire n'auroit plus de mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares, crainte de se mettre à dos les gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueroient pas de venger l'honneur du mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonnemens qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme partout ailleurs, ces derniers sont fort communs, et l'injustice est toujours facile, quand on a la faveur du prince ou l'appui de ceux qui l'environnent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets princi-

paux de
Aussitôt
à vos au
sement
ner des
laquelle

F